

Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt et un et le 26 Mai à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, LARONDE, , MAZILLE, NEGRE
MRS BADO, CAM, GERVAI LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : MME GAUCHET A MME BASSO-GUICHARD

Excusé / Absent : MRS. MERIC, BAÏADA

Secrétaire : M. PIERASCO

Date de la convocation : 20/05/2021

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la billetterie du budget animation, se fera dans le cadre d'une régie. Pour en faciliter la gestion le trésor public conseille l'acquisition d'une caisse enregistreuse informatisée.

Afin de financer cet investissement.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le plan de financement suivant :

Acquisition du Matériel Hors Taxes	= 1 393.00 €
Demande de Subvention Etat 50 %	= 696.50 €
Demande de Subvention Région 30 %	= 427.90 €
Autofinancement 20%	= 278.60 €

Monsieur le Maire précise que l'acquisition et la subvention seront inscrit au Budget Principal de la commune.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** : de demander des subventions à l'état et à la région pour l'acquisition d'une caisse enregistreuse informatisée.
- **ACCEPTE** : le plan de Financement suivant
 - Acquisition du Matériel Hors Taxes = 1 393.00 €
 - Demande de Subvention Etat 50 % = 696.50 €
 - Demande de Subvention Région 30 % = 427.90 €
 - Autofinancement 20% = 278.60 €
- **CHARGE** : Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
François LE MOING

